

MONTEE EN DEBIT FRAMBOUHANS L'ACCES AU HAUT-DEBIT

Un investissement 100 % public de 160 000 € HT porté conjointement par la Communauté de communes du Pays de Maïche et par le Département réunis dans le cadre du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit.

Les services internet seront accessibles par le réseau cuivre, propriété de l'opérateur privé Orange (ex France Télécom), mais il s'agit bien d'une action publique sans aucun co-investissement privé.

Au-delà des coûts d'investissement, à noter que le Syndicat mixte est redevable de frais mensuels à Orange au titre de l'occupation des conduites souterraines propriété de cet opérateur et ayant permis le déploiement de la fibre optique en recourant le moins possible à des travaux de génie civil (tranchées, fourreaux, chambres). Des charges de maintenance et d'énergie électrique sont également supportées par le Syndicat mixte.

Une opération qui a consisté à déployer la fibre optique depuis CHARQUEMONT en passant par LES ECORCES jusqu'à la commune, et qui prépare le déploiement futur de la fibre jusqu'à l'abonné (FTTH Fiber To The Home) pour les quelque 378 locaux concernés ; ce déploiement FTTH interviendra en 2021 dans le cadre de la programmation arrêtée par le Syndicat mixte Doubs THD.



Nouvelle armoire télécom propriété du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit

Cette montée en débit sur cuivre est une réponse à un besoin d'accès internet à court terme, inscrite dans le schéma de moyen terme qui fixe comme objectif la fibre optique pour tous d'ici 2024 (Schéma directeur départemental d'aménagement numérique du Doubs) : il s'agit bien d'une solution transitoire visant un réemploi maximum de l'investissement effectué. A ce titre, les câbles optiques qui ont été déployés entre le central téléphonique de CHARQUEMONT et la nouvelle armoire de montée en débit ont été dimensionnés pour supporter, sans ré-intervention ultérieure, les besoins futurs de couverture FTTH de la commune.

Les effets concrets de ce programme d'investissement public : une accessibilité à l'internet par le réseau cuivre

Les débits accessibles par le réseau cuivre resteront dépendants de la longueur résiduelle des lignes cuivre entre la nouvelle armoire de rattachement et la prise téléphonique chez l'habitant, dans le logement ou l'entreprise. Les débits descendants accessibles après mise en service pourront atteindre jusqu'à 50 Mb/s, voire davantage, pour les lignes les plus courtes (< 1 km). Sauf cas particuliers très spécifiques, les débits les plus bas ne seront pas inférieurs à 15 - 20 Mb/s, permettant ainsi d'accéder confortablement à des services triple-play (internet, TV, téléphonie) que proposeront les opérateurs commerciaux présents au niveau de l'armoire. A Frambouhans, les ¾ de la population bénéficieront de débits descendants supérieurs à 25-30 Mb/s et plus de 99% bénéficiera d'un débit supérieur à 8 Mb/s.

Liste des opérateurs commerciaux ou FAI (fournisseurs d'accès internet) présents :

Commune	Opérateurs commerciaux présents
FRAMBOUHANS	Free, Orange, SFR

Ouverture commerciale de l'équipement : **15 avril 2016**

NOTA :

Pour pouvoir tirer profit de cet investissement public, chaque habitant ou usager final doit faire une démarche spécifique en contactant l'un des FAI ayant décidé d'être présent et souscrire une offre de son choix compatible avec les caractéristiques techniques de sa ligne. Des délais de 8 à 10 jours sont en général nécessaires pour l'acheminement de la box internet et son activation par le FAI. Les personnes ne disposant pas d'une ligne téléphonique active devront préalablement demander une réouverture de ligne auprès d'Orange.

Le principe de la Montée en débit sur cuivre :

